



## Piscine en plein-air

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 18 août 2003

---

La Loi , Veil ou Evin , s'applique -t-elle sur les plages et les pelouses d' une piscine de plein-air ?

Réponse :

Non, l'article R. 3511-1 du code de la santé publique décrit les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif.

Il faudrait que cette piscine et cette pelouse soient installées dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement pour que l'interdiction de fumer y soit applicable.